

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 21

Artikel: Lettre de la mi-mai
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



LE LIEU. Cette commune de La Vallée de Joux, sans avoir de couleurs ou d'armoiries officielles, pavait aux diverses fêtes au moyen de drapeaux jaunes traversés horizontalement par une bande bleue, imitation très éloignée d'un drapeau ancien d'une société de musique, sur lequel figure un écusson jaune avec bande bleue qui pourrait être aussi bien verte. Mais les « Locistes », les gens du Lieu, ne trouvaient pas le jaune et le vert très harmonieux. C'est la raison pour laquelle un premier projet : un écusson d'or avec bande verte horizontale n'eut pas l'heur de plaire. On désirait au Lieu voir figurer dans les armes de Rochat-Ville la sympathique figure de l'ermite Dom Poncet qui évangélisa et civilisa la contrée où sa mémoire est encore vénérée comme celle de Fridolin à Glaris. C'est la raison pour laquelle Le Lieu a adopté comme armoiries définitives un écusson d'or traversé horizontalement par une bande bleue et sur le champ ainsi formé, la représentation en pied de Dom Poncet, habillé de noir, en tenant en sa dextre un bâton de pèlerin d'argent et portant une aumônière en bandouillère.



TREYTORRENS au district de Payerne a repris les armes des nobles de Treytorrens en 1907, elles consistent en un champ rouge sur lequel sont trois poissons d'argent placés horizontalement les uns sur les autres.



CORRESPONDANCE

Villars, 14 avril 1926.

Monsu du Conte,

Sarai-vo prau bon ? po boeta cé pétio article su voutron journal, cein, quand vo arai lesi et lo larzo :

Ié lier, l'autro dzo, su voutron bravo Conte l'article à la tanta Suzette à Djan-Abram et l'ai ié trova-quié po lo patois du Grand-District fallai ona colonna d'écoula po savai cein quié cein désai, en français.

Et bin, craio, quie n'ia pas fauta de ellia colonna. Noutron patois, sai d'Aaillé, dé Bex ubin d'Uillon, se comprendrait facilement. E no faut bin comprendre lé patois du Gros dé Vaud ubin du Dorat quand lé écrit su lo Conte ; mé semblie qu'on peut assebin fère ein sorte de lierre lo noutro é veudri ein vaire pillie soveint su voutron journal.

Quand iari oquié dé bravo à conta vu vo l'en-voï.

Ein vo remacheint d'avance, Monsu, vo prié dé craire à to mé respects.

E. M.

A MALIN, MALIN ET DEMI

(Patois savoyard).



N bolanzhi de St-Balan, on grou rechâ, pregnive son beurre chez on cocati de Toninges. Mais, depoué quaque teimps, y le seimblâve que les matoles de beurre que déviant péza tré lèvres iouna, ne fassivant pas do tot les tré lèvres. E se met adan à les péza régulièrement et, à chaque coup, é trovâve na brava différeince. Noutron bolanzhi se met ein, colère et fo na plainte contre le cocati.

Mons' le juge lou fau appalâ devant son tribunal.

— Tiet que vos z'é pi des balances, qué demande au cocati.

— Bin seu, mons le Juge.

— Et des pais ?

— Ah ! na, j'ai jhin de pais.

— Cm'in tet que vos fassi adan, po péza le beurre ?

— Oh ! mons le Juge, je vouet vo dire, y et pas difficile. Depoé que le bolanzhi — le diable l'emporte — m'achte do beurre, met je prègne mon pan chez lieu. La mecha faut tré livres étot et y et son pan que reimplace lou pais po péza mon beurre. Sé ne trove pas son compte, y et sa faute, met je né sé po rein do tot.

Noutron cocati étive acquitto, y s'einteind solet. Mais, depoué cel augare, le bolanzhi fassive asse bin le pai que noutron cocati, po pas pédre sû son beurre, été oblégia d'achetâ des pais po sa balance !

LETTE DE LA MI-MAI



LES Suisses s'apprentent à commémorer la bataille de Morat, quand il y aura 450 ans révolus que nos ancêtres, par cette victoire fantastique, affirmèrent la puissance militaire et le prestige de la Confédération.

L'horizon était le même qu'aujourd'hui. Du haut des collines, on voyait les montagnes de la Gruyère et de l'Oberland. Au fond, le Jura, toujours droit, toujours azuré, le ciel mauve touche doucement sa crête. Sur le Jura se détache le Vully, long et rond, clair, avec les carrés verts des prés, les carrés jaunes des vignes, les carrés bruns des labours.

Nous avons tous lu, dans nos livres d'école, ce que fut cette bataille, après celle de Grandson, du 2 mars, précédent.

Tandis que le valeureux Bubenbergr défendait héroïquement la ville de Morat, les Confédérés accouraient par le mauvais temps et la pluie ; ils accouraient de Thurgovie, de Sargans, de Saint-Gall, avec leurs alliés de Bienne, de Schaffhouse, de Bâle et les villes d'Alsace. Jean Waldmann, le fier général des Zurichois, arrivé à Berne, n'accorda à ses troupes harâssées que quelques heures de repos. Il fit sonner le réveil, à 10 heures du soir. La ville de Berne était illuminée, devant toutes les maisons, les habitants avaient dressé des tables pour les soldats, et dans l'obscurité de la nuit et l'orage, les troupes se mirent en marche.

Le jour de la bataille commençait à poindre ; c'était le 22 juin ; le ciel était couvert de nuages, il pleuvait à torrents. Les Bourguignons déployèrent leurs lignes immenses devant les yeux des Suisses.

Avant de donner le signal de l'attaque, Jean

Hallwyl, selon l'antique usage mit un genou à terre, avec toute son armée. Pendant qu'ils priaient, le soleil perça les nuages, Hallwyl brandit son épée :

— Confédérés, dit-il, relevez-vous. Dieu vient éclairer notre victoire.

Aussitôt retentit le bruit des armes, on se heurte, on se frappe ; la bataille s'étend du lac, jusque sur les hauteurs. Là, commande Hallwyl, ici le gros de l'armée attaque sous les ordres de Jean Waldmann, et sous les arbres du rivage, Adrien de Bubenbergr a rejoint avec ses braves.

Hallwyl soutint un combat terrible jusqu'à ce qu'il vit paraître, au haut de la colline, sur les derrières de l'ennemi, le général lucernois, Gaspard Hertenstein, guerrier à cheveux blancs qui opérait son mouvement enveloppant et jetait l'effroi parmi les troupes du Duc Charles.

La mort, selon l'expression chère aux anciens chroniqueurs, vola dans leurs rangs : le Duc, pâle et morne, se mit à fuir. C'était la défaite : quinze mille des siens étaient couchés dans les plaines, entre le lac et Avenches. Un grand nombre périrent dans le lac, en cherchant à s'enfuir ; le reste fut dispersé.

Quand les troupes victorieuses rentrèrent à Berne, 400 petits Bernois, de moins de 16 ans, vinrent les attendre à Bumplitz. Le fils cadet du Baron de Scharnachthal portait la bannière de la ville de Berne ; il adressa aux vainqueurs cette salutation :

— Chers Confédérés, soyez les bienvenus, dans notre ville de Berne. C'est avec une joie cordiale que nous vous voyons venir.

Une émotion profonde s'empara des fiers capitaines, Hertenstein, Waldmann, Hallwyl et des larmes coulèrent dans leurs barbes.

C'était le même horizon qu'aujourd'hui, les jeunes feuilles des arbres, rafraîchies par les pluies printanières, luisaient au soleil, les marguerites avivaient l'herbe drue de leur fine collette, les prés sentaient bon, la terre exhalait l'apre parfum des sillons ouverts.

Et quelques années plus tard, les citoyens de Morat érigèrent un ossuaire qu'ils remplirent des os et des crânes des Bourguignons, pour avertir les étrangers de redouter les Confédérés quand ils sont unis.

Mme David Perret.

LE TORTILLARD

LÉ rédacteur du *Temps* prédit la mort prochaine du « tortillard », autrement dit « tacot », ce petit chemin de fer à voie étroite qui s'enfonce dans de frais vallons, passe sous des ponts en miniature et se dissimule sous deux remblais à peine plus grands que ceux que les enfants creusent dans des tas de sable.

Or, l'autobus est en train de concurrencer désastreusement le tortillard. De plus, le rapporteur du budget du ministère des travaux publics, en France, prétend que le tortillard coûte trop à l'Etat ; les budgets départementaux en souffrent. Ce qui, seul, peut sauver la vieille machine, c'est la politique, les candidats à la députation.

La Compagnie générale de voies ferrées d'intérêt local, par l'organe de son président, exprime sa surprise « d'une fantaisie aussi... fantaisiste sur les Tortillards ».

Il y a des morts qu'il faut qu'on tue, dit-il :

« En ce qui concerne toutes les marchandises